

Évolution des mobilités à Saint-Genis-Laval : la Voie Lyonnaise n°6

Concertation préalable

Réunion publique du 12 juin 2023



FAISONS CONNAISSANCE D'où venez-vous ?

Chaponost

Plateau des
Hautes
Barolles

SGL
Centre

Oullins

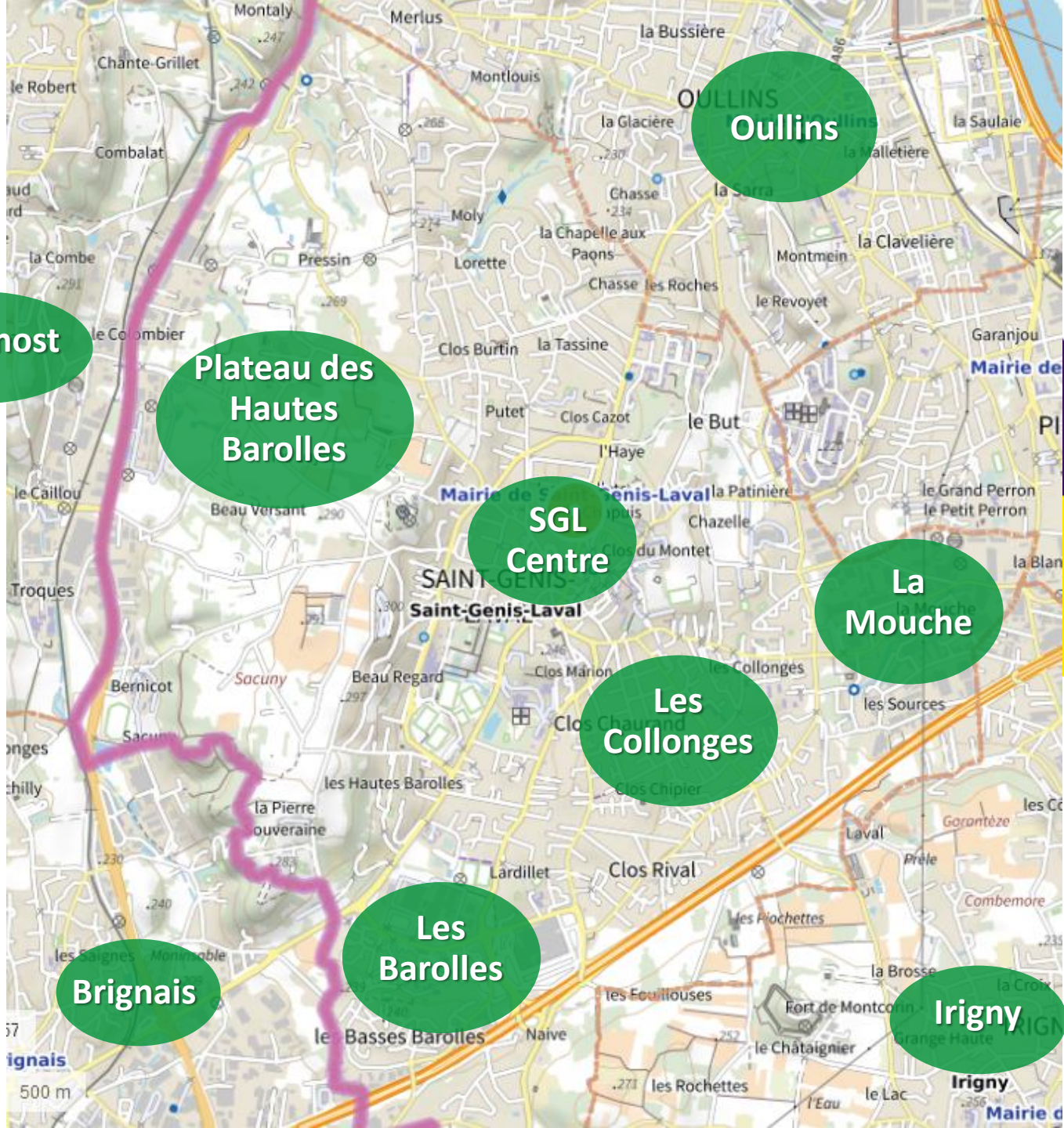
La
Mouche

Les
Collonges

Les
Barolles

Brignais

Irigny



LES ÉLUS ET ÉLUES



Fabien BAGNON

Métropole de Lyon

Vice-président à la voirie et aux mobilités actives



Marylène MILLET

Ville de SGL

Maire



Céline MAROLLEAU

Ville de SGL

Adjointe en charge du cadre de vie et de l'urbanisme

DÉROULÉ

- ▶ **Introduction** (5 min)
- ▶ **Présentation technique** (20 min)
- ▶ **Échanges** (1 heure)

LES ÉCHANGES

4 MOTS CLÉS POUR DES ÉCHANGES DE QUALITÉ

Patience

Merci d'attendre le micro ou qu'on vous donne la parole.

Contexte

Qui êtes-vous ? Où résidez/travaillez-vous ?

Concision

Une question par prise de parole pour que chacun puisse s'exprimer.

Bienveillance

Inutile de s'interrompre pour les questions comme les réponses.

MOT D'ACCUEIL

S'INFORMER ET S'EXPRIMER

3 OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- fournir une **information claire** sur les scénarios d'aménagement des espaces publics,
- **permettre l'expression** des attentes, des idées et des points de vue,
- **optimiser le projet** dans ses objectifs et dans les réponses à apporter.



En réunion échangez avec les élus et techniciens :

- La présente **réunion publique**



Sur papier consultez le dossier de concertation et complétez les registres :

- À l'Hôtel de Métropole
- À la Mairie de Saint-Genis-Laval



En ligne :

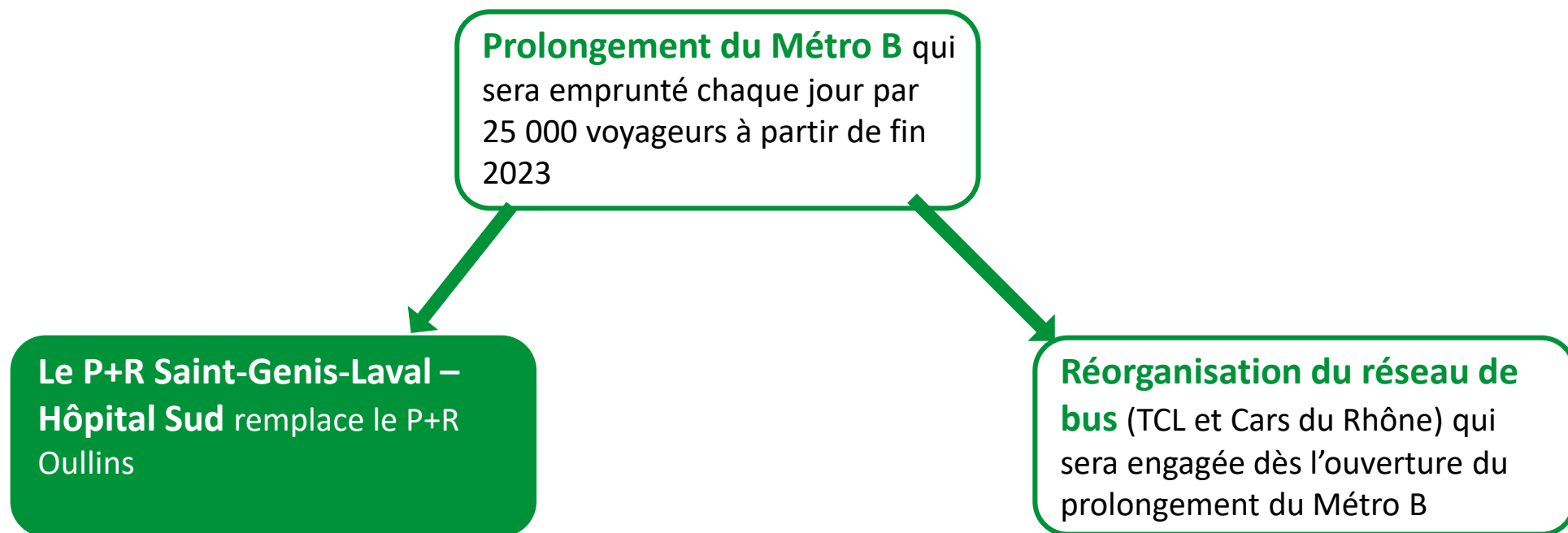
- Consultez le dossier de concertation et déposez votre contribution sur la plateforme JeParticipe.GrandLyon.com
- Exprimez-vous à l'adresse concertation.vl6sgl@grandlyon.com

LES MOBILITÉS DANS LA MÉTROPOLE ET À SAINT-GENIS-LAVAL

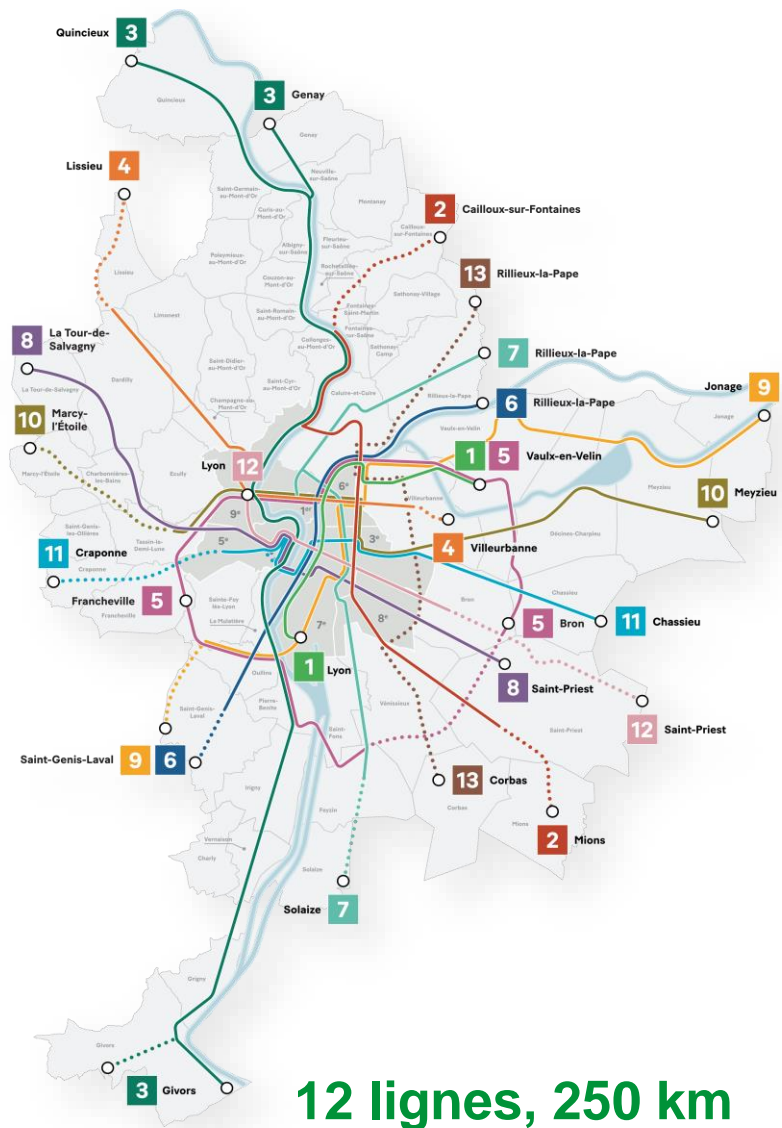
SAINT GENIS LAVAL, TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

Des opérations emblématiques

Amélioration du cadre de vie et mutation des mobilités



LES VOIES LYONNAISES



Projet des Voies Lyonnaises ©Métropole de Lyon

OBJECTIF : Tripler les déplacements cyclables à horizon 2026, en répondant à des enjeux au-delà de la mobilité

- ✓ Lutte contre la **sédentarité** notamment en intégrant les enjeux du **Plan Piéton**,
- ✓ Maintenir voire améliorer la **performance des transports en commun**,
- ✓ Amélioration de la **qualité de l'air**,
- ✓ Lutte contre les **nuisances sonores**,
- ✓ **Fluidité et liens** entre les différents territoires de la Métropole,
- ✓ **Végétalisation et désimperméabilisation** pour lutter contre les îlots de chaleur et encourager l'infiltration.

► **Un confort pour tous les usages et usagers de tous les modes actifs**



MÉTROPOLE

GRAND LYON

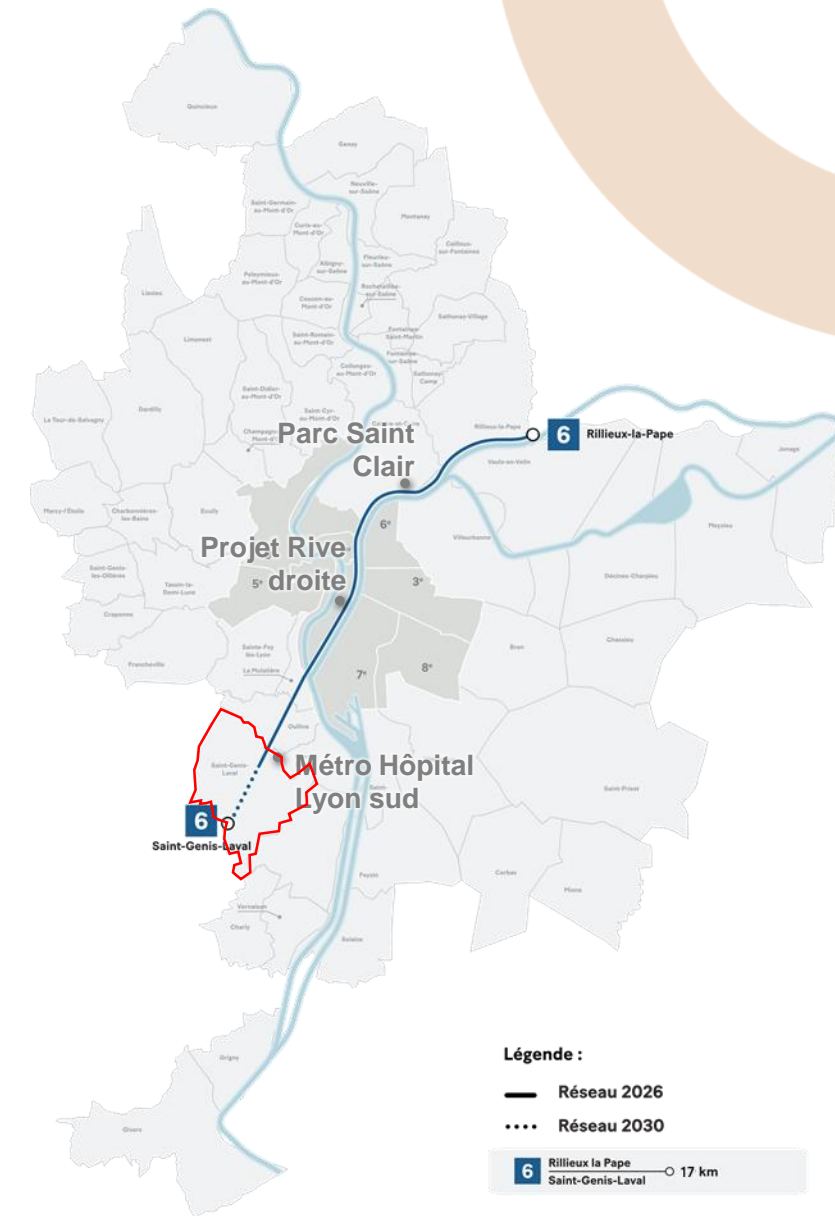
LA VOIE LYONNAISE 6

Longue de 17 km, la VL6 desservira successivement du nord au sud :

- Rillieux-la-Pape
- Caluire et Cuire
- Lyon 1^{er}, 2^e et 4^e
- La Mulatière
- Oullins
- **Saint-Genis-Laval**

Au nord du tracé (Rillieux-la-Pape à Confluence)

- À Caluire, elle dessert le **Parc Saint Clair**
- Sur la presqu'île, elle longe le **projet Rive droite** entre le Pont de Lattre de Tassigny et le Pont Gallieni



Dans le sud-ouest de la Métropole (La Mulatière, Oullins et Saint-Genis-Laval)

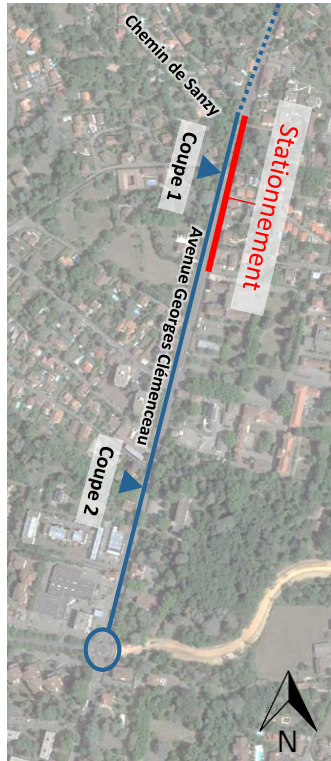
La VL6 croise 2 autres Voies Lyonnaises :

- **La VL3** au niveau du quai Pierre Semard à La Mulatière
- **Les VL5 et VL9** au niveau du pont d'Oullins

Projet de la Voie Lyonnaise 6 ©Métropole de Lyon

LA VL6 à SAINT GENIS LAVAL

AVENUE GEORGES CLÉMENTCEAU – 800 m



Existant

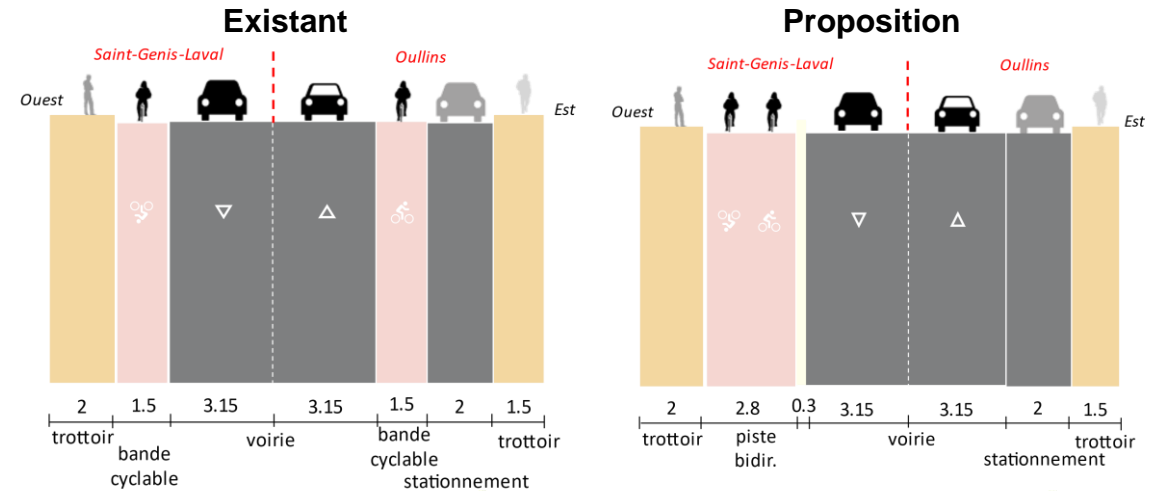
L'avenue Georges de Clémentceau est aménagée comme suit :

- 2 voies de circulation motorisée de 3,15 m environ
- 2 bande cyclable de 1,5 m de part et d'autre de la chaussée
- Une voie de stationnement de 2 m côté est entre la bande cyclable et le trottoir uniquement sur la partie nord du tronçon (sur la commune d'Oullins)
- Des trottoirs ouest et est de largeur variable (selon présence ou non de stationnement)

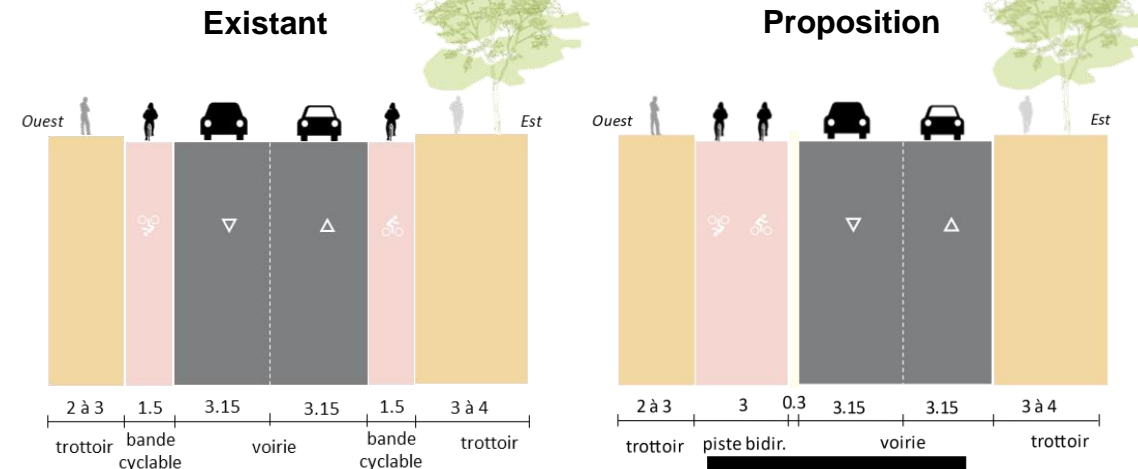
Proposition : insertion de la VL côté ouest et maintien du double-sens de circulation

- Maintien des largeurs et bordures de trottoir existantes
- Maintien du stationnement
- Maintien du double-sens de circulation
- Aménagement d'une **piste cyclable bidirectionnelle côté ouest de 2,8 m de largeur environ**

Coupe 1 : secteur nord avec stationnement



Coupe 2 : secteur sud sans stationnement



Saint-Genis-Laval



Existant



Proposition d'aménagement



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Rond-point Gadagne

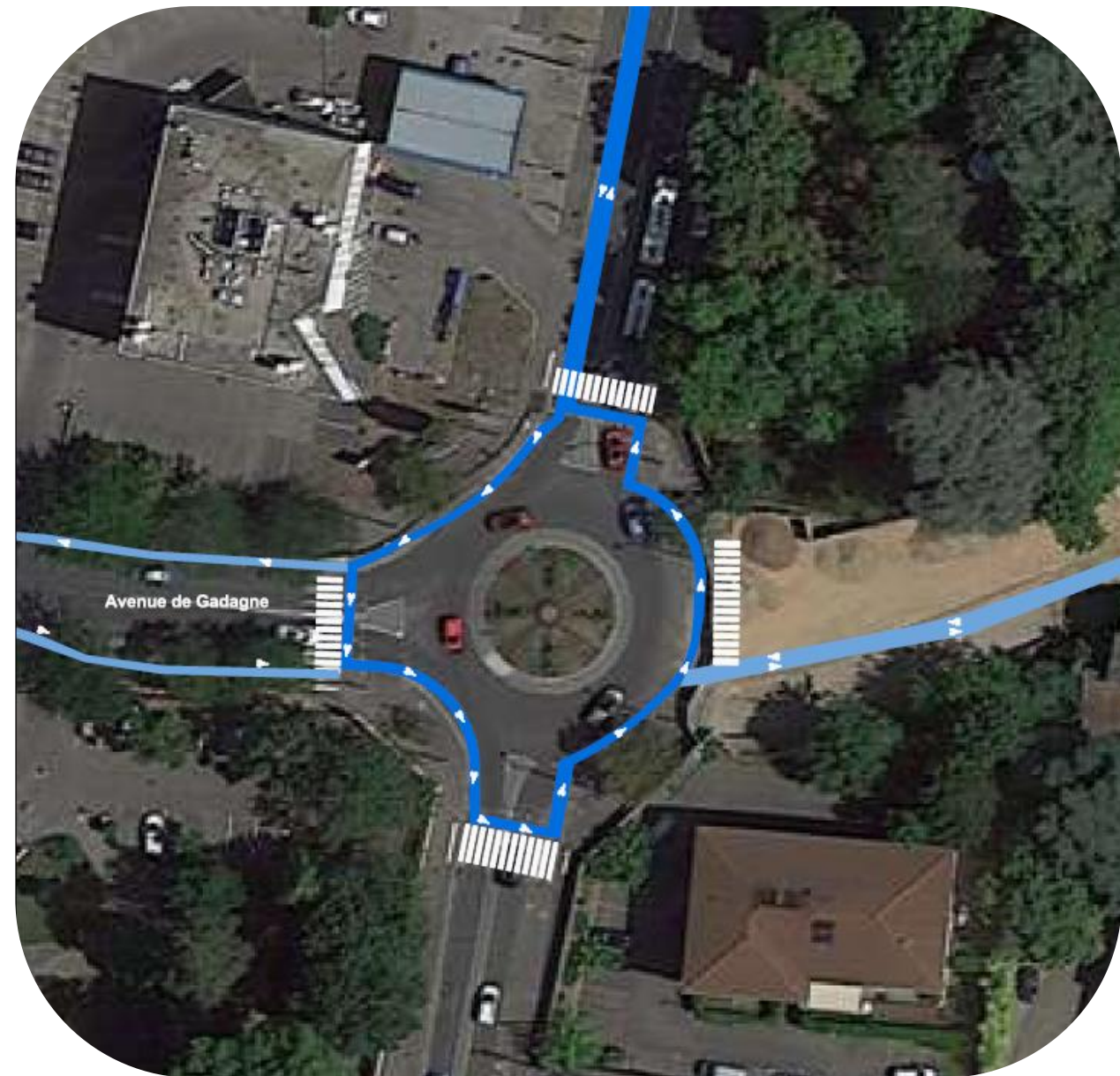
Enjeu de raccordement de la VL aux aménagements cyclables existants :

À l'est, vers les Hôpitaux Lyon Sud (métro B) :

- Raccordement à la piste bidirectionnelle en cours de réalisation

À l'ouest, vers l'avenue de Gadagne :

- Raccordement aux bandes unidirectionnelles existantes de part et d'autre de l'avenue Gadagne
- À terme, prolongement de ces bandes en voie verte jusqu'à l'intersection de l'avenue de Gadagne avec la rue des Martyrs



PROLONGEMENT DANS LE CENTRE DE SAINT-GENIS-LAVAL

Le prolongement de la Voie Lyonnaise 6 sur l'avenue Clémenceau, l'avenue Foch et l'avenue Charles de Gaulle pour desservir le centre de Saint-Genis-Laval, a fait l'objet d'études au même titre que le reste du cheminement sur la commune (étude commerce, étude de circulation, étude d'insertion).

Il a été établi que l'insertion d'une Voie Lyonnaise respectant les principes d'aménagement du programme-cadre sur l'avenue Georges Clémenceau ne serait possible qu'à certaines conditions :

- Mise en sens unique de l'avenue Clémenceau/Foch
- Déviation de la ligne de bus C10 par la rue des Martyrs (mise en sens unique également) : + 3 min de trajet
- Suppression de la desserte à l'arrêt Saint-Genis-Laval Mairie dans le sens de circulation vers Lyon
- Déplacement du marché actuellement rue des Martyrs sur l'avenue Clémenceau (en raison du passage du C10)
- Suppression de 52 places de stationnement + 3 places livraisons sur l'avenue Clémenceau et de 5 places sur la rue des Martyrs pour un arrêt du C10

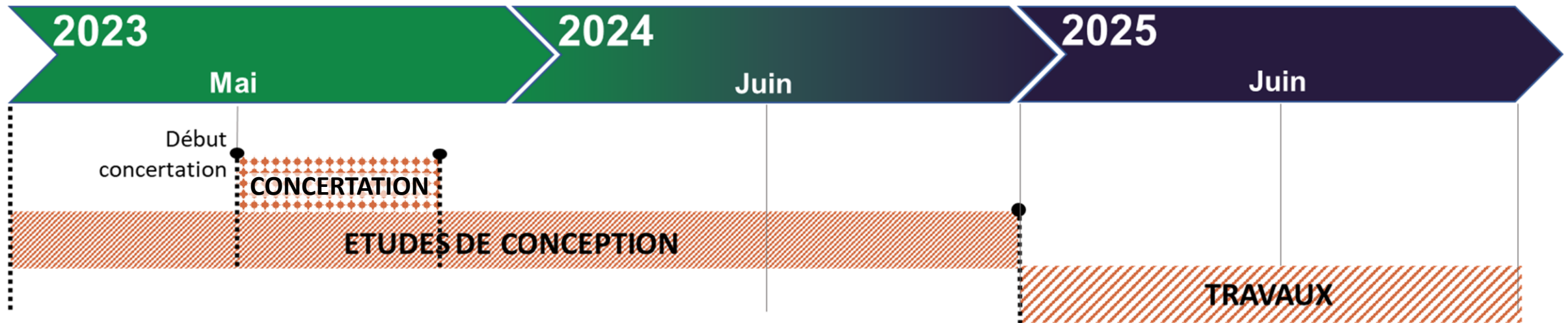
Le projet des Voies Lyonnaises répondant à un enjeu de mobilité au-delà des déplacements à vélo, il n'est pas envisageable que l'insertion de la Voie Lyonnaise 6 impacte la desserte et la circulation des transports en commun tel que décrit ci-dessus.

Le prolongement de la ligne VL6 sur l'avenue Clémenceau a donc été reporté.

CALENDRIER

Calendrier prévisionnel

À l'issue de la concertation, les avis exprimés seront analysés et le bilan de la concertation sera délibéré par le conseil Métropolitain. Les études de conception se poursuivront par tronçon et de nouveaux échanges seront organisés avec les commerçants, habitants et usagers.



MERCI !

ÉCHANGES

LES ÉCHANGES

4 MOTS CLÉS POUR DES ÉCHANGES DE QUALITÉ

Patience

Merci d'attendre le micro ou qu'on vous donne la parole.

Contexte

Qui êtes-vous ? Où résidez/travaillez-vous ?

Concision

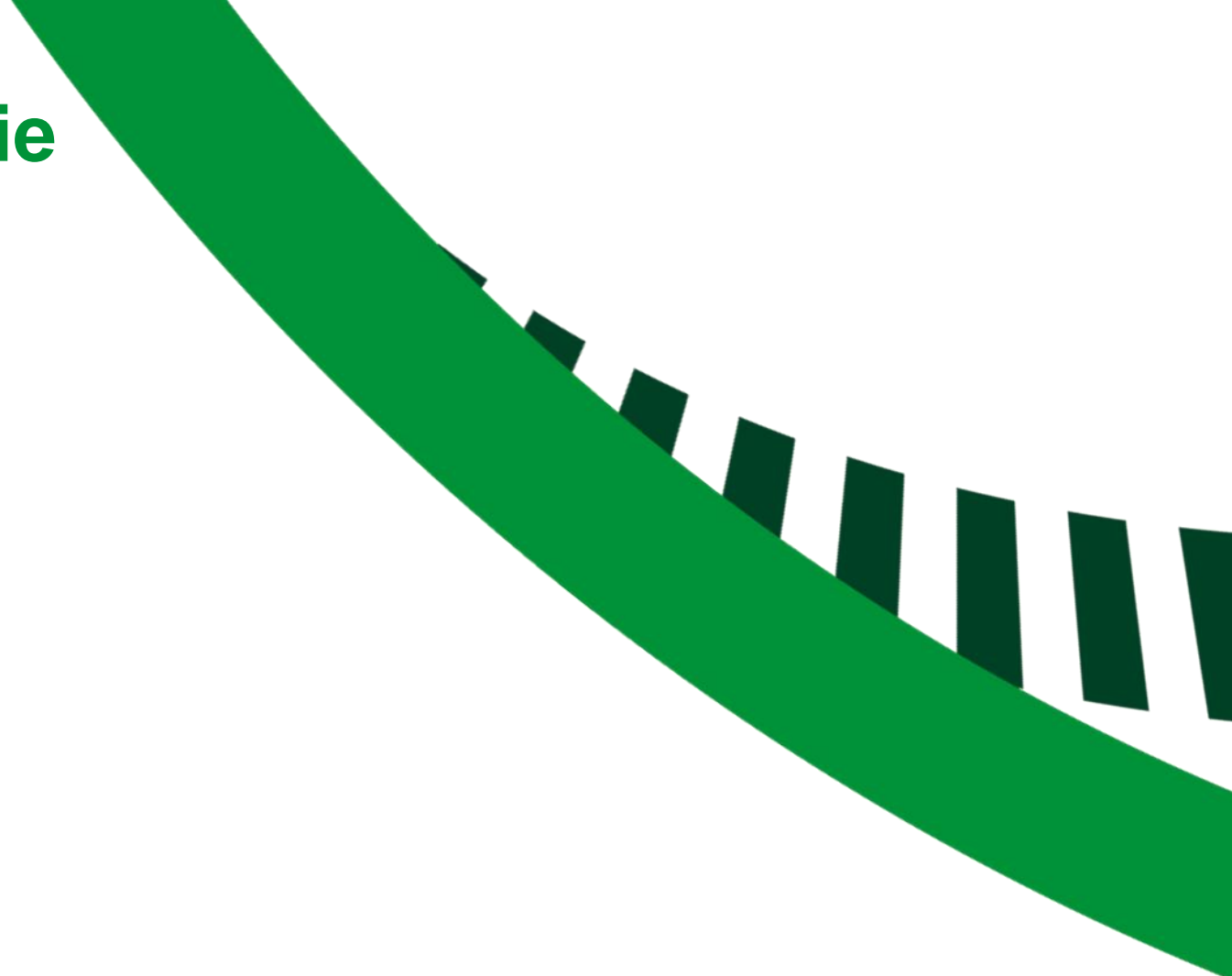
Une question par prise de parole pour que chacun puisse s'exprimer.

Bienveillance

Inutile de s'interrompre pour les questions comme les réponses.

ANNEXES

Avenue Impératrice Eugénie



Mesures d'accompagnement arrivée Metro B

4 itinéraires  
aménagés pour rejoindre le métro
en moins de 15 min à vélo ou à pied

